



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENTS NUMÉROS 300-37-2024

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Me Marie-Josée Bédard, directrice des Services juridiques et greffière, que le conseil municipal de McMasterville a adopté :

Lors de la séance extraordinaire tenue le 19 décembre 2024 le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 300-37-2024 fixant les taux des différentes taxes, compensations, droits sur les mutations immobilières pour la tranche d'imposition excédant 500 000 \$, taux d'intérêts et pénalités diverses, et ce, pour l'exercice financier de l'année 2025.

Le règlement numéro 300-37-2024 entre en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance des règlements numéros 300-37-2024 aux bureaux de la Ville sis au 255, boulevard Constable, à McMasterville, durant les heures d'ouverture de bureau.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce 20^e jour du mois de décembre 2024.

Directrice des Services juridiques
et greffière,

Me Marie-Josée Bédard